

*M. Woodsworth:*

Q. A votre avis, si ces allocations étaient simplement provinciales, toute province qui les adopterait se trouverait dans un état d'infériorité par rapport aux autres provinces?—R. Oui.

Q. Vous pensez que le système devrait s'appliquer à tout le Dominion?—R. Oui.

Q. Si les allocations familiales étaient adoptées dans tout le Canada, vous auriez à lutter contre les autres pays?—R. Nous n'aurions pas à lutter, parce que nous serions sur le même pied qu'aujourd'hui. Nous payons actuellement 2 p. 100. Il n'en coûterait rien de plus pour le consommateur ou le fabricant. Cela ne toucherait pas du tout au commerce d'exportation.

*M. McGibbon:*

Q. L'opinion de M. Woodsworth est que la contribution ne devrait pas être imposée aux industries?—R. Ma suggestion n'entraîne pas de nouvelle taxe; la contribution serait prise sur la taxe de ventes actuelles.

*M. Woodsworth:*

Q. Laissons de côté la taxe de vente pour le moment. Si nous adoptions ce système, il y aurait un fardeau de plus pour le manufacturier, d'après le plan esquissé par le Père Lebel. Auriez-vous de la difficulté à concurrencer les Etats-Unis qui n'auraient pas à supporter le faix des allocations familiales?—R. Une contribution basée sur la moitié de 1 p. 100 ne serait pas un lourd fardeau, et je ne crois pas que cela diminue les ventes.

Q. Si nous pouvions laisser de côté votre suggestion au sujet du prélèvement, et en venir à la proposition du Père Lebel, qui préconise une part payée par les gouvernements et une part payée par les manufacturiers, à titre d'industriel, trouveriez-vous mauvais d'avoir à payer quelque chose pour les allocations familiales, et ce paiement vous mettrait-il dans une situation inférieure à celles des fabricants américains qui n'auraient pas un tel fardeau à supporter?—R. Oui, plus ou moins. Je n'ai pas lu le témoignage du Père Lebel, mais si le chef d'une famille a un plus fort revenu, sa capacité d'achat est augmentée, et si la famille est nombreuse, la consommation est plus forte, de sorte que toute perte qui pourrait survenir dans le commerce d'exportation serait compensée par l'augmentation du pouvoir d'achat au Canada.

Q. Comme industriel, vous êtes appelé à remplacer des machines dans votre usine, à remplacer de temps en temps celles qui sont usées ou démodées?—R. Oui.

Q. Que faites-vous de la machine humaine, si l'on me permet cette expression? Croyez-vous que l'industrie devrait avoir une certaine responsabilité pour le remplacement de la machine humaine, pour le remplacement qui se fait des vieux employés par de plus jeunes?—R. Que voulez-vous dire par là?

Q. Je compare un homme à une simple machine. Vous prenez des hommes à 16 ou 18 ans, tout à fait développés, sans aucun frais pour vous-même; ils attendent à votre porte. Vous les prenez, les faites travailler pendant un certain nombre d'années, puis ils s'en vont, et vous en avez d'autres qui sont à votre disposition et attendent à votre porte leur tour d'entrer. Pensez-vous que l'industrie doit assumer quelque responsabilité en ce qui concerne la production de ce nouveau matériel humain?—R. Je crois qu'elle a raison d'attendre tout naturellement de meilleurs résultats des jeunes hommes. Nous sommes dans les affaires pour faire de l'argent, n'est-ce pas? En réalité, dans ma propre fabrique, je ne prendrais pas un homme âgé de plus de quarante ans; je ne congédierais pas un homme de quarante ans, qui est à mon emploi depuis longtemps, et qui a atteint cet âge. Mais si j'avais à considérer deux demandes d'emploi, l'une